

**www.e-rara.ch**

**Nouvelles tables pour les calculs d'intérêts simples et composés,  
d'amortissement, d'annuités de primes etc**

**Violeine, Pierre-Adrien**

**Vaugirard, 1854**

**Universitätsbibliothek Basel**

Shelf Mark: Kf III 26

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-83413>

Décompte d'un paiement annuel pour un nombre de jours.

---

**www.e-rara.ch**

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

---

**Nutzungsbedingungen** Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

**Terms of Use** This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

**Conditions d'utilisation** Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

**Condizioni di utilizzo** Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

# DÉCOMPTE D'UN PAIEMENT ANNUEL

## POUR UN NOMBRE DE JOURS.

1. Pour faciliter les opérations, les banquiers, les commerçants et autres divisent l'année en 12 mois de 30 jours. Ils comptent donc l'année de 360 jours.

2. Il s'ensuit qu'on peut aisément obtenir le nombre de jours entre deux époques données. Par exemple : Combien y a-t-il de jours entre le 15 janvier et le 7 mai ?

3. On peut poser :

Janvier.....	45 jours.
Février.....	30.
Mars.....	30.
Avril.....	30.
Mai.....	7.

Nombre de jours..... 112.

4. Pour obtenir le décompte :

*Prenez (Table I) le nombre décimal qui correspond au nombre de jours; multipliez-le par la somme donnée; le produit sera la somme cherchée.*

5. Exemple : Si on demandait ce qui revient à une personne que l'on paie 422 fr. par an, pour 229 jours ?

Table I, pour 229 jours.....	0,63614
Somme annuelle.....	422 fr.
Décompte.....	<u>268 fr. 44 c.</u>

6. On pourrait aussi s'en servir pour les escomptes.

Par exemple : Quel est l'escompte de 2346 fr. pour 38 jours à 5 % ?

L'intérêt annuel à 5 % de 2346 fr. est 417 fr. 30 c.

Table I, pour 38 jours..... 0,10556

Escompte..... 42 fr. 38 c.

7. Cette table est d'une grande utilité pour le décompte des arrérages de rentes, de rentes viagères, des pensions et pour une infinité de questions qui sont de la même nature.

8. Il faut bien remarquer que le jour du paiement ne doit pas être compté. Ainsi les arrérages des rentes sont payés le 22. On doit ne compter que le 21.

9. On a compté longtemps l'année de 365 jours. Quelques administrations ne se sont

pas départies de ce système. Pour me conformer à leurs habitudes, j'ai calculé la Table III, dont on pourra se servir comme on le fait de la Table I. Mais il faudra d'abord déterminer le nombre de jours, au moyen de la Table IV.

## EXEMPLE.

10. Une personne possède un titre de 4246 fr. 25 c. sur lequel elle doit prélever sa part depuis le 5 février jusqu'au 19 septembre. Combien lui revient-il ?

Table IV du 5 février au 19 septembre, on trouve 226 jours.

Table III pour 226 jours..	0,64948
Somme annuelle .....	4246 fr. 25 c.
Décompte.....	2629 fr. 49 c.

11. S'il y a des années, on remplace le 0 qui précède la partie décimale des Tables I et III par le chiffre qui indique le nombre d'années, et on opère comme ci-dessus.

---

## DES INTÉRÊTS.

12. L'*intérêt* est non seulement une rétribution payée par l'emprunteur pour l'usage de l'argent, mais aussi une compensation pour les risques que court le prêteur, en confiant ses fonds. L'*intérêt* est *simple* ou *composé*. L'*intérêt simple* est celui qui provient du capital, sans jamais pouvoir devenir capital lui-même et rapporter intérêt. L'*intérêt composé* est celui qui, lorsqu'il est échu et non payé, se joint au capital et rapporte lui-même intérêt.

Nous allons d'abord nous occuper des intérêts simples.

### DE L'INTÉRÊT SIMPLE.

13. Puisque l'*intérêt* est une rétribution payée par l'emprunteur, il faut que celui-ci convienne de cette rétribution, c'est-à-dire de la somme qu'il ajoutera à la somme prêtée pour un laps de temps convenu. La somme que l'on paie ainsi, pour chaque 100 fr. et pour chaque année, est le *taux de l'intérêt* ou l'*intérêt annuel*. La loi a fixé ce taux à 5 %.

14. Avant de passer outre, donnons l'explication de quelques expressions usitées et reçues.

15. Par *principal* ou *capital*, on entend la somme placée ou un fonds de plusieurs sommes égales, payables à des époques déterminées.